

L'exécution

Lise Gagnon

Numéro 109 (4), 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/25694ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gagnon, L. (2003). L'exécution. *Jeu*, (109), 7-9.

Éditorial

L'exécution

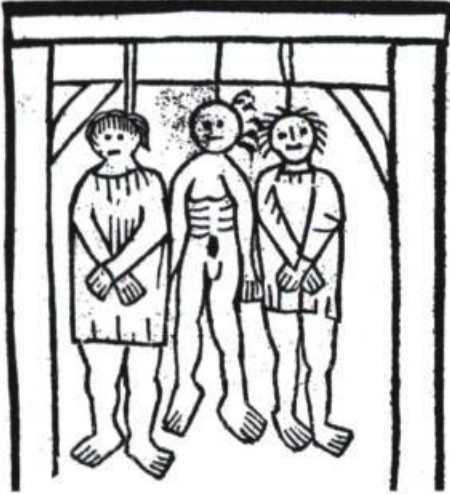


Illustration ornant la
couverture des *Poésies
complètes de Villon* (Paris,
Gallimard et Librairie
Générale Française, coll.
« Le Livre de poche »,
1964).

À l'automne 2003, la répétition de situations difficiles vécues par plusieurs compagnies – formées de comédiens et de metteurs en scène qui vivent pour l'art mais que l'art ne fait pas vivre – a attiré l'attention de *Jeu*.

La Société Richard III n'a pas reçu de subventions pour *Méphisto, le roman d'une carrière*, présenté à la Salle Fred-Barry. Daniel Paquette, metteur en scène et président de la compagnie, écrit dans le programme : « Nous tenons à souligner que ce spectacle n'a pas été subventionné ni par le Conseil des Arts du Canada ni par le Conseil des arts et des lettres du Québec. »

Le Boléro, dont Mario Borges est le directeur artistique et le metteur en scène attitré, a annulé les représentations de *L'Exécution* de Marie-Claire Blais, prévues pour octobre à la Salle

Fred-Barry. Le programme était imprimé, et 60 % des places avaient été vendues à un public majoritairement étudiant, mais les réponses (tardives) des subventionneurs qui refusaient leur appui ont forcé l'annulation.

Peer Gynt, dirigé par Peter Batakiev, a été présenté à l'Usine C en septembre parce que les comédiens ont insisté auprès du metteur en scène pour mener à terme la production, même après avoir appris qu'aucune subvention n'avait été accordée au projet.

Le même sort est réservé à *Romania 111*, une comédie historique écrite et mise en scène par Cristina Iovita, fondatrice du Théâtre de l'Utopie. La pièce, malgré d'excellentes évaluations de la part du CEAD lors d'une lecture publique, n'a reçu aucun soutien des gouvernements, à quelque palier que ce soit. Comme dans le cas de *Peer Gynt*, les comédiens et concepteurs acceptent d'être payés par dérogation, c'est-à-dire de se partager les recettes des représentations – dont une partie ira dans ce cas-ci au Théâtre Prospero, codiffuseur du spectacle. Cette mesure ne pourra garantir – si *Romania 111* s'avère un succès – qu'un cachet d'au plus 500 \$ à chaque comédien, qui aura pourtant investi plusieurs mois de travail dans l'aventure.

À ces faits s'ajoutent la dissolution très probable, après quinze ans d'existence, de la troupe le Boléro ainsi que le départ de Jean-Claude Côté de la direction artistique du Théâtre de la Récidive, consécutif à l'annulation du spectacle *Gus et Ben* (qui devait être présenté cette saison au Théâtre Prospero), faute d'avoir reçu une subvention de projet. En effet, comme le mentionne le communiqué de presse de la compagnie, Jean-Claude Côté « quitte la Récidive pour se concentrer sur des projets personnels et aussi pour protester contre le manque d'investissement des gouvernements dans les

entreprises culturelles. » Car présenter *Gus et Ben* sans subvention, c'était, pour les trois directeurs de la compagnie, d'une part accepter de travailler sans être payés, et d'autre part risquer un déficit qui aurait pris de deux à quatre ans à se résorber.

Or, en discutant avec des représentants des différentes compagnies, j'ai appris que les raisons avancées par les subventionneurs pour justifier les refus ne sont ni claires, ni rationnelles. Les artistes considèrent que les conseils ne tiennent pas suffisamment compte de la démarche globale des compagnies, de leur histoire, de leur parcours général. Ces compagnies qui, sans appartenir à la jeune relève, ne sont pas non plus tout à fait établies, sont donc jugées chaque fois selon le nouveau projet proposé. Et l'on parle ici de théâtres qui ont entre cinq et dix ans d'existence, parfois plus, de théâtres dont la survie dépend exclusivement de subventions au projet puisqu'ils ne sont pas subventionnés au fonctionnement malgré une démarche artistique constante et cohérente. Ils se retrouvent en compétition avec de nouvelles et très jeunes compagnies, celles-ci étant formées de finissants des conservatoires qui se battent pour des fonds provenant de la même enveloppe budgétaire¹ que ces théâtres qu'on pourrait qualifier de la « relève intermédiaire », puisqu'il est du mandat des différents conseils d'encourager la relève avec les subventions de projets.

Il faut rappeler que les spectacles dont il est ici question répondaient, lorsqu'ils avaient été soumis aux différents jurys, à des critères de sélection importants, soit d'avoir été programmés par des salles de diffusion et d'avoir été proposés par des compagnies qui avaient fait leurs preuves et possédaient de bons dossiers de presse pour leurs précédentes productions.

Jusqu'à maintenant, il était extrêmement rare que des pièces programmées par des théâtres soient annulées faute de subventions. Ces annulations de dernière minute non seulement mettent en péril des compagnies dont la survie est déjà précaire, mais elles font mal aux salles qui devaient les accueillir, entraînant inévitablement un vide dans leur programmation et un manque à gagner. Ainsi, à la Salle Fred-Barry, l'annulation *in extremis* de *l'Exécution* a laissé un trou de trois semaines en octobre, au moment même où les écoles et les collèges ont l'habitude de réserver des places. Au Théâtre Prospero, l'annulation de *Gus et Ben*, qui devait ouvrir la saison en septembre, a obligé la compagnie à reporter le lancement de celle-ci au mois d'octobre, ce qui a occasionné un ralentissement des activités et entraîné une diminution de la vente des cartes d'abonnement, que le public achète habituellement en septembre, au moment de l'ouverture des saisons théâtrales.

À la suite d'un refus, alors qu'elles s'étaient engagées à garantir un salaire décent et de bonnes conditions de travail aux comédiens et aux artisans de la scène, des compagnies décident parfois d'annuler le spectacle et elles en viennent, comme le Boléro, à penser à la dissolution, parce qu'elles n'ont plus l'énergie de leurs 20 ans, parce qu'il faut tourner la page, parce qu'elles n'en peuvent plus de continuer à défendre leur

1. En 2002-2003, au Conseil des arts et des lettres du Québec, les subventions aux projets de production versées à vingt-huit théâtres totalisaient 550 500 \$, alors que les subventions au fonctionnement versées à soixante-deux théâtres totalisaient quant à elles 13 881 293 \$.

Comment, aujourd'hui, avec les sommes disponibles, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des Arts du Canada soutiennent-ils les jeunes compagnies théâtrales ? Comment pourraient-ils appuyer le milieu et l'aider à se structurer plutôt que de favoriser un climat d'incertitude et de compétition ?

légitimité, malgré le succès, malgré les efforts, malgré le trou qu'elles pourront laisser dans le paysage culturel.

Et si certaines compagnies décident de poursuivre le travail, les artistes préférant créer et jouer plutôt que d'abandonner toute possibilité de monter sur scène, elles savent très bien que cette situation est intenable et qu'elles ne pourront continuer ainsi longtemps sans payer les metteurs en scène, interprètes et artisans à leur juste valeur. Car cette situation accroît les inégalités entre les compagnies, perpétue un système de rétribution inéquitable et, ce qui est plus dangereux encore, permet aux différents subventionneurs de ne pas prendre acte de la conséquence de leur refus, puisque les pièces se créent même sans leur soutien. Mais à quel prix, pourrions-nous ajouter, sinon au prix des conditions de vie des artistes ?

Bien sûr, il faudrait plus d'argent pour les arts. Mais que dire de plus ? Comment, aujourd'hui, avec les sommes disponibles, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des Arts du Canada soutiennent-ils les jeunes compagnies théâtrales ? Comment pourraient-ils appuyer le milieu et l'aider à se structurer plutôt que de favoriser un climat d'incertitude et de compétition ?

Enfin, tant au niveau fédéral que municipal, on assiste à un glissement dans le soutien aux arts et à la culture, qui tend à donner autant d'importance au loisir culturel, aux arts communautaires et aux arts professionnels. Dès lors, la survie de ces compagnies semble réellement menacée, et les annulations de spectacles, départs de directeurs, dissolution qu'a connus la saison d'automne 2003 risquent de se répéter.

Dans un contexte où le discours économique et marchand prend une place démesurée, où la notion de rentabilité devient omniprésente, où l'on incite les artistes à se tourner de plus en plus vers le privé pour pallier leurs besoins – même si cela relève de l'utopie pour les compagnies dont on parle ici, particulièrement à Montréal, car les mêmes commanditaires sont sollicités autant par les très grands théâtres que par les jeunes groupes en danse, théâtre, arts visuels –, la situation est critique pour les artistes.

Quand on sait qu'au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), depuis 2002, les fonds alloués en théâtre aux projets de production ont diminué de près de 300 000 \$, alors que l'enveloppe budgétaire de l'aide au fonctionnement pour les compagnies établies a augmenté de plus de trois millions, on peut comprendre le désarroi de ces compagnies qui ne se sentent ni respectées, ni prises au sérieux. Et s'il faut saluer le courage des agents du CALQ qui, en bloc, toutes disciplines confondues, ont refusé de sacrifier 15 % du budget de l'organisme à l'autel de la *réingénierie*, il faut néanmoins leur demander de prendre conscience de la façon dont ils soutiennent la relève et des compagnies qui, en ces jours, chancellent et se sentent tout près de l'exécution. ■

LISE GAGNON